

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 947

6 mai 2009

### SOMMAIRE

3i Infrastructure (Luxembourg) Holdings S. à r.l. ....	45449	Imerys Re .....	45445
4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.C.A. SICAR .....	45436	INNCONA S.à r.l. & Cie. Quatre-vingt-seizième (96.) S.e.c.s. ....	45437
Abbott Holding Subsidiary (Gibraltar) Limited Luxembourg S.C.S. ....	45441	INNCONA S.à r.l. & Cie. Vingt-troisième (23.) S.e.c.s. ....	45454
Advicelogic S.à r.l. ....	45454	Kadant International LLC Luxembourg S.C.S. ....	45453
AEID II (Lux) Holding Company S.à r.l. ..	45446	Köppen Beaufort S.à r.l. ....	45425
Backslash Consulting, s.à r.l. ....	45452	Lone Star Capital Investments S.à r.l. ....	45410
Belgelec Finance S.A. ....	45440	MT&S Europe S. à r.l. ....	45445
BEPAR Management S.à r.l. ....	45450	Nightlife Belux Sàrl .....	45423
Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) II S.A. ....	45445	Ofan Spf S.A. ....	45447
Boca S.à r.l. ....	45450	Orion Asset Germany III S.à r.l. ....	45427
Bolea Capital S.A. ....	45447	Orion Asset UK III S.à r.l. ....	45428
BO S.A. ....	45439	Orion European 1 Investments S.à r.l. ...	45452
Caldera Investment S.A. ....	45449	Orion European 5 Investments S.à r.l. ...	45451
CR FIRENZE Gestion Internationale S.A. ....	45449	Orion Finance Luxembourg S.à r.l. ....	45436
DBL Products S.A. ....	45453	Orion III European 2 S.à r.l. ....	45428
DB Platinum IV .....	45451	Orion Immobilien 1 S.à r.l. ....	45428
Dogi' Investment Strategy S.A. ....	45428	Orion Immobilien 3 S.à r.l. ....	45428
Eaton Holding IV S.à r.l. ....	45450	Orion Immobilien Christine S.à r.l. ....	45451
Eaton Holding VIII S.à r.l. ....	45450	Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l. ....	45410
Equatus Insurance Broker S.A. ....	45453	PARIS RE Luxembourg S.à r.l. ....	45454
Euro Gaudi S.à r.l. ....	45436	Point Parks Bulgaria S.à r.l. ....	45441
Exelfin S.A. ....	45427	Praetor Advisory Company .....	45452
Fidei Fiduciaire S. à r.l. ....	45435	Promotion Monte-Carlo S.à r.l. ....	45446
Fidei S.à r.l. ....	45440	Rail Reassurances .....	45448
Fin.Co Capital Partners (SCA) SICAR ...	45436	RBC Dexia Investor Services Bank S.A. ..	45440
FLZ .....	45452	S 3 I S.A. (International Industrial Investment) .....	45429
GEORGES FABER Opticien S.à r.l. ....	45453	Sagittarius Invest S.A. ....	45428
Glenic Industrial S.A. ....	45437	SO Architects S.A. ....	45446
Glenic International S.A., société de gestion de patrimoine familial .....	45435	Software2markets S.A. ....	45429
Global Energy Invest Company .....	45435	Tadpole Constellation II S.à r.l. ....	45439
Global Mania Holding S.à r.l. ....	45449	Uniwell S.A. ....	45448
Grand Tour Estate S.A. ....	45427	WM Reuler (Luxembourg) S.à r.l. ....	45429

**Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.433.155,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 123.624.

*Extrait rectificatif*

Le tableau tel que dans l'extrait déposé en date du 2 mars 2009 (référence L090033796.05) indiquant la répartition des parts sociales à la date du 30 janvier 2009 est erroné et doit se lire comme suit:

Associés	Parts sociales de classe A	Parts sociales de classe B	Parts sociales de classe C
Star II UK Limited Partnership No. 1 . . . . .	4.775	810.992	
Star II US Limited Partnership No. 1 . . . . .	2.047	49.289	
Star II Executive Co-Investment Limited . . . . .	645	6.592	
GE Capital Equity Investments Inc. . . . .			135.317
Brian Simpson . . . . .	16.704		
Frank Turner . . . . .	15.590	7.966	
Per Eric Harald de la Motte . . . . .	5.568		
Ringmuren Limited . . . . .		2.069	
Andrew Maclean Dow . . . . .	2.784		
David Scott Moden . . . . .	1.113		
Magnus Kjell Thalín . . . . .	1.113		
Aldford Street Nominees Ltd . . . . .		11.813	
Peter Allan Niemy . . . . .	2.127		
Michael John Humphreys . . . . .	8.352		
Nicholas Paul Vidler . . . . .	911		
Michael Langley . . . . .	1.063		
Nicholas Reynold Lockwood . . . . .	911		
Anthony Charles Petteford . . . . .	5.569	1.156	
Hans Källenius . . . . .	2.227		
Athar Khan . . . . .	5.317		
Mark Thompson . . . . .	4.555		
Fabio Mazzochetti . . . . .	1.063		
Boota Kular . . . . .	2.226		
Bob Hickman . . . . .	2.226		
Ross Edward Carrington . . . . .		26.649	
Lloyd Cromwell-Griffiths . . . . .	2.227		
Kevin Franklin . . . . .	5.568		
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>94.681</b>	<b>916.526</b>	<b>135.317</b>

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 20 avril 2009.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2009051312/260/48.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06213. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090059317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2009.

**Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 51.023.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

**RECTIFICATIF**

In the year two thousand and nine, on the sixteenth of April.

Before us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Bermuda on April 14<sup>th</sup>, 2009;

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Bermuda, on April 14<sup>th</sup>, 2009;

3. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 41263 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Bermuda, on April 14<sup>th</sup>, 2009;

4. Lone Star Investment Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 41262 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bermuda, on April 14<sup>th</sup>, 2009,

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties are the sole members of Lone Star Capital Investments S. à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B number 91.796, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, then notary residing in Luxembourg, dated February 14<sup>th</sup>, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 311 of March 22<sup>nd</sup>, 2003 (hereafter the "Company"). These Articles have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 25<sup>th</sup>, 2009 not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing parties representing the entire share capital took the following resolutions:

*First resolution*

Whereas upon "Resolutions of the shareholders" of the Company on March 16<sup>th</sup>, 2009 before the undersigned notary, number 445/2009 of her Répertoire and registered with the Administration de l'Enregistrement et des Domaines de Luxembourg, Actes Civils, with the relation LAC/2009/10629, FIRST RESOLUTION, which read as follows has to be canceled:

*"First resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 9 March 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 798,000.- (seven hundred ninety-eight thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 49,891,500.- (forty-nine million eight hundred ninety-one thousand five hundred euro) represented by 399,132 (three hundred ninety-nine thousand one hundred thirty-two) ordinary shares divided into 83 (eighty-three) classes, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR 50,689,500.- (fifty million six hundred eighty-nine thousand five hundred euro) represented by 405,516 (four hundred five thousand five hundred sixteen) ordinary shares divided into 84 (eighty-four) classes; and

b. to create a new class of shares denominated class F-4 and to issue 5,657 (five thousand six hundred fifty-seven) new class F-4 shares (the New F-4 Shares) and 727 (seven hundred twenty-seven) new class U-2 shares (the New U-2 Shares) with a par value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 91.28 (ninety-one euro and twenty-eight cent) in relation to the "JREF2008" investment and of a share premium of EUR 59.89 (fifty-nine euro and eighty-nine cent) in relation to the "Mega" investment.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. and Lone Star Investment Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New F-4 Shares and to all the New U-2 Shares and of the share premiums.

The payment of the New F-4 Shares and to all the New U-2 Shares is made for value on 9 March 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 50,689,500.- (fifty million six hundred eighty-nine thousand five hundred euro) as of 9 March 2009."

*Second resolution*

Therefore the SECOND RESOLUTION of the same deed should be read as follows:

*"Second resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 12 March 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 398,375.- (three hundred ninety-eight thousand three hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 49,891,500.- (forty-nine million eight hundred ninety-one thousand five hundred euro) represented by 399,132 (three hundred ninety-nine thousand one hundred thirty-two) ordinary shares divided into 83 (eighty-three) classes, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR 50,289,875.- (fifty million two hundred eighty-nine thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 402,319 (four hundred two thousand three hundred nineteen) ordinary shares divided into 83 (eighty-three) classes; and

b. to issue 3,187 (three thousand one hundred eighty-seven) new class A-5 shares (the New A-5 Shares) with a par value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 48.44 (forty-eight euro and forty-four cent) in relation to the "Stellar" investment.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. and Lone Star Global Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Investment Holdings, Ltd. to all the New A-5 Shares and of the share premium.

The payment of the New A-5 Shares is made for value on 12 March 2009 by Lone Star Investment Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 50,289,875.- (fifty million two hundred eighty-nine thousand eight hundred seventy-five euro) as of 12 March 2009."

*Third resolution*

Therefore the THIRD RESOLUTION of the same deed should be read as follows:

*"Third resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 50,289,875.- (fifty million two hundred eighty-nine thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 402,319 (four hundred two thousand three hundred nineteen) ordinary shares divided into 83 (eighty-three) classes with a nominal value of EUR 125.-, by an amount of EUR 64,375.- (sixty-four thousand three hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 50,225,500.- (fifty million two hundred twenty-five thousand five hundred euro) represented by 401,804 (four hundred one thousand eight hundred four) ordinary shares divided into 83 (eighty-three) classes, by way of cancellation of 515 (five hundred fifteen) class JJ-3 ordinary shares of the Company, having a nominal value of EUR 125.- each, which are currently held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 64,375.- (sixty-four thousand three hundred seventy-five euro)."

*Fourth resolution*

Therefore the FOURTH RESOLUTION of the same deed should be read as follows:

*"Fourth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 50,225,500.- (fifty million two hundred twenty-five thousand five hundred euro) represented by 401,804 (four hundred one thousand eight hundred four) shares with a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,227 class A shares;
2. 857 class B shares;
3. 80 class A-1 shares;
4. 6,000 class C-1 shares;
5. 8,287 class D-1 shares;
6. 974 class E-1 shares;
7. 11 class F-1 shares;
8. 1,606 class G-1 shares;
9. 2 class H-1 shares;
10. 111 class I-1 shares;
11. 943 class J-1 shares;
12. 3,182 class A-2 shares;
13. 1,264 class B-2 shares;
14. 5,444 class C-2 shares;
15. 3,218 class E-2 shares;
16. 91 class G-2 shares;
17. 29,912 class H-2 shares;
18. 3,483 class I-2 shares;
19. 3,417 class J-2 shares;
20. 1,086 class K-2 shares;
21. 692 class L-2 shares;
22. 15,417 class M-2 shares;
23. 2,048 class N-2 shares;
24. 1,989 class P-2 shares;
25. 1,074 class Q-2 shares;
26. 688 class R-2 shares;
27. 49 class S-2 shares;
28. 7 class T-2 shares;
29. 32,541 class U-2 shares;
30. 10,195 class V-2 shares;
31. 2,183 class W-2 shares;
32. 3,768 class X-2 shares;
33. 315 class Y-2 shares;
34. 66 class Z-2 shares;
35. 509 class AA-2 shares;
36. 52 class BB-2 shares;
37. 12 class CC-2 shares;
38. 56 class DD-2 shares;
39. 967 class EE-2 shares;
40. 12 class FF-2 shares;
41. 320 class A-3 shares;
42. 1,070 class B-3 shares;
43. 1,178 class C-3 shares;
44. 7,804 class D-3 shares;
45. 8,972 class E-3 shares;
46. 3,426 class F-3 shares;
47. 14,147 class H-3 shares;
48. 10,934 class I-3 shares;
49. 2,951 class J-3 shares;
50. 216 class K-3 shares;

51. 140 class L-3 shares;
52. 7,814 class M-3 shares;
53. 216 class N-3 shares;
54. 2,731 class O-3 shares;
55. 491 class P-3 shares;
56. 15,417 class Q-3 shares;
57. 100 class R-3 shares;
58. 125 class S-3 shares;
59. 7,943 class T-3 shares;
60. 14,342 class U-3 shares;
61. 3,247 class V-3 shares;
62. 502 class W-3 shares;
63. 9,119 class X-3 shares;
64. 440 class Y-3 shares
65. 314 class Z-3 shares;
66. 416 class AA-3 shares;
67. 38 class BB-3 shares;
68. 12,572 class CC-3 shares;
69. 221 class DD-3 shares;
70. 50 class EE-3 shares;
71. 13 class FF-3 shares;
72. 17,750 class GG-3 shares;
73. 23,239 class HH-3 shares;
74. 218 class II-3 shares;
75. 19,541 class JJ-3 shares;
76. 9,048 class A-4 shares;
77. 14,438 class B-4 shares;
78. 9,837 class C-4 shares;
79. 8,441 class D-4 shares;
80. 25 class E-4 shares;
81. 3,396 class A-5 shares;
82. 1,764 class B-5 shares;
83. 18,003 class C-5 shares."

*Fifth resolution*

After the said "Resolutions of the shareholders" of March 16<sup>th</sup>, 2009 another "Resolutions of the shareholders" has been held on March 25<sup>th</sup>, 2009 before the undersigned notary, number 516/2009 of her Répertoire and registered with the Administration de l'Enregistrement et des Domaines de Luxembourg, Actes Civils, with the relation LAC/2009/12091 which FIRST RESOLUTION, SECOND RESOLUTION and THIRD RESOLUTION shall read as follows:

*"First resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of March 24<sup>th</sup>, 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 750.- (seven hundred fifty euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 50,225,500.- (fifty million two hundred twenty-five thousand five hundred euro) represented by 401,804 (four hundred one thousand eight hundred four) ordinary shares divided into 83 (eighty-three) classes, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR 50,226,250.- (fifty million two hundred twenty-six thousand two hundred fifty euro) represented by 401,810 (four hundred one thousand eight hundred ten) ordinary shares divided into 83 (eighty-three) classes; and

b. to issue 6 (six) new class CC-3 shares (the New CC-3 Shares) with a par value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 90.35 (ninety euro and thirty-five cent) in relation to the "SC-2007" investment.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. and Lone Star Investments Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New CC-3 Shares and of the share premium.

The payment of the New CC-3 Shares is made for value on March 24<sup>th</sup>, 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 50,226,250.- (fifty million two hundred twenty-six thousand two hundred fifty euro) as of 24 March 2009.

#### *Second resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 50,226,250.- (fifty million two hundred twenty-six thousand two hundred fifty euro) represented by 401,810 (four hundred one thousand eight hundred ten) ordinary shares divided into 83 (eighty-three) classes with a nominal value of EUR 125.-, by an amount of EUR 58,625.- (fifty-eight thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 50,167,625.- (fifty million one hundred sixty-seven thousand six hundred twenty-five euro) represented by 401,341 (four hundred one thousand three hundred forty-one) ordinary shares divided into 83 (eighty-three) classes, by way of cancellation of 469 (four hundred sixty-nine) class JJ-3 ordinary shares of the Company, having a nominal value of EUR 125.- each, which are currently held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 58,625.- (fifty-eight thousand six hundred twenty-five euro).

#### *Third resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 50,167,625.- (fifty million one hundred sixty-seven thousand six hundred twenty-five euro) represented by 401,341 (four hundred one thousand three hundred forty-one) shares with a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,227 class A shares;
2. 857 class B shares;
3. 80 class A-1 shares;
4. 6,000 class C-1 shares;
5. 8,287 class D-1 shares;
6. 974 class E-1 shares;
7. 11 class F-1 shares;
8. 1,606 class G-1 shares;
9. 2 class H-1 shares;
10. 111 class I-1 shares;
11. 943 class J-1 shares;
12. 3,182 class A-2 shares;
13. 1,264 class B-2 shares;
14. 5,444 class C-2 shares;
15. 3,218 class E-2 shares;
16. 91 class G-2 shares;
17. 29,912 class H-2 shares;
18. 3,483 class I-2 shares;
19. 3,417 class J-2 shares;
20. 1,086 class K-2 shares;
21. 692 class L-2 shares;
22. 15,417 class M-2 shares;
23. 2,048 class N-2 shares;
24. 1,989 class P-2 shares;
25. 1,074 class Q-2 shares;
26. 688 class R-2 shares;
27. 49 class S-2 shares;

28. 7 class T-2 shares;
29. 32,541 class U-2 shares;
30. 10,195 class V-2 shares;
31. 2,183 class W-2 shares;
32. 3,768 class X-2 shares;
33. 315 class Y-2 shares;
34. 66 class Z-2 shares;
35. 509 class AA-2 shares;
36. 52 class BB-2 shares;
37. 12 class CC-2 shares;
38. 56 class DD-2 shares;
39. 967 class EE-2 shares;
40. 12 class FF-2 shares;
41. 320 class A-3 shares;
42. 1,070 class B-3 shares;
43. 1,178 class C-3 shares;
44. 7,804 class D-3 shares;
45. 8,972 class E-3 shares;
46. 3,426 class F-3 shares;
47. 14,147 class H-3 shares;
48. 10,934 class I-3 shares;
49. 2,951 class J-3 shares;
50. 216 class K-3 shares;
51. 140 class L-3 shares;
52. 7,814 class M-3 shares;
53. 216 class N-3 shares;
54. 2,731 class O-3 shares;
55. 491 class P-3 shares;
56. 15,417 class Q-3 shares;
57. 100 class R-3 shares;
58. 125 class S-3 shares;
59. 7,943 class T-3 shares;
60. 14,342 class U-3 shares;
61. 3,247 class V-3 shares;
62. 502 class W-3 shares;
63. 9,119 class X-3 shares;
64. 440 class Y-3 shares;
65. 314 class Z-3 shares;
66. 416 class AA-3 shares;
67. 38 class BB-3 shares;
68. 12,578 class CC-3 shares;
69. 221 class DD-3 shares;
70. 50 class EE-3 shares;
71. 13 class FF-3 shares;
72. 17,750 class GG-3 shares;
73. 23,239 class HH-3 shares;
74. 218 class II-3 shares;
75. 19,072 class JJ-3 shares;
76. 9,048 class A-4 shares;
77. 14,438 class B-4 shares;
78. 9,837 class C-4 shares;
79. 8,441 class D-4 shares;
80. 25 class E-4 shares;



- 81. 3,396 class A-5 shares;
- 82. 1,764 class B-5 shares;
- 83. 18,003 class C-5 shares."

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing person, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing proxyholder of the appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party known to the notary, such person signed together with the notary this deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille neuf, le seize avril.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bermuda le 14 avril 2009;

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bermuda le 14 avril 2009;

3. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 41263 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bermuda le 14 avril 2009;

4. Lone Star Investment Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 41262 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bermuda le 14 avril 2009,

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeurent annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les comparants sont les seuls associés de Lone Star Capital Investments S. à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 91.796, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 311 du 22 mars 2003 (ci après la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 mars 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les comparants représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Attendu que lors des "Résolutions des associés" de la Société tenue le 16 mars 2009 par devant le notaire instrumentaire, numéro 445/2009 de son Répertoire et enregistrée auprès de l'Administration de l'Enregistrement et de Domaines de Luxembourg, Actes Civils, sous la relation LAC/2009/10629, la PREMIERE RESOLUTION, qui se lisait comme suit, doit être rayée:

#### *"Première résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 9 mars 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 798.000,- (sept cent quatre-vingt-dix-huit mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 49.891.500,- (quarante-neuf millions huit cent quatre-vingt-onze mille cinq cents euros) représenté par 399.132 (trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent trente-deux) parts sociales divisées en 83 (quatre-vingt-trois) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune,

à un montant de EUR 50.689.500,- (cinquante millions six cent quatre-vingt neuf mille cinq cents euros) représenté par 405.516 (quatre cent cinq mille cinq cent seize) parts sociales ordinaires divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes;

b. de créer une nouvelle classe de parts sociales dénommée la classe F-4 et d'émettre 5.657 (cinq mille six cent cinquante-sept) nouvelles parts sociales de classe F-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe F-4) et d'émettre 727 (sept cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de classe U-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe U-2) ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 91,28 (quatre-vingt-onze euros et vingt-huit cents) en rapport avec l'investissement "JREF 2008" et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 59,89 (cinquante-neuf euros et quatre-vingt-neuf cents) en rapport avec l'investissement "Mega".

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et Lone Star Investment Holdings, Ltd., à leur droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe F-4 et des Nouvelles Parts Sociales de classe U-2 et des primes d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe F-4 et des Nouvelles Parts Sociales de classe U-2 et des primes d'émission a été effectué le 9 mars 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 50.689.500,- (cinquante millions six cent quatre-vingt neuf mille cinq cents euros) au 9 mars 2009."

#### *Deuxième résolution*

En conséquence la DEUXIEME RESOLUTION dudit acte doit se lire comme suit:

#### *"Deuxième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 12 mars 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 398.375,- (trois cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 49.891.500,- (quarante-neuf millions huit cent quatre-vingt-onze mille cinq cents euros) représenté par 399.132 (trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent trente-deux) parts sociales ordinaires divisées en 83 (quatre-vingt-trois) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 50.289.875,- (cinquante millions deux cent quatre-vingt-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 402.319 (quatre cent deux mille trois cent dix-neuf) parts sociales ordinaires divisées en 83 (quatre-vingt-trois) classes;

b. d'émettre 3.187 (trois mille cent quatre-vingt-sept) nouvelles parts sociales de classe A-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-5) ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 48,44 (quarante-huit euros et quarante-quatre cents) en rapport avec l'investissement "Stellar".

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et Lone Star Global Holdings, Ltd., à leur droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Investment Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe A-5 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-5 et de la prime d'émission a été effectué le 12 mars 2009 par Lone Star Investment Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 50.289.875,- (cinquante millions deux cent quatre-vingt-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) au 12 mars 2009."

#### *Troisième résolution*

En conséquence la TROISIEME RESOLUTION dudit acte doit se lire comme suit:

#### *"Troisième résolution*

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 64.375,- (soixante-quatre mille trois cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 50.289.875,- (cinquante millions deux cent quatre-vingt-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 402.319 (quatre cent deux mille trois

cent dix-neuf) parts sociales ordinaires divisées en 83 (quatre-vingt-trois) classes, ayant une valeur nominale de EUR 125,- chacune, à un montant de EUR 50.225.500,- (cinquante millions deux cent vingt-cinq mille cinq cents euros) représenté par 401.804 (quatre cent un mille huit cent quatre) parts sociales divisées en 83 (quatre-vingt-trois) classes, ayant une valeur nominale de EUR 125,- chacune par l'annulation de 515 (cinq cent quinze) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, actuellement détenues par Lone Global Holdings, Ltd., ayant une valeur nominale de EUR125 chacune, et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 64.375,- (soixante-quatre mille trois cent soixante-quinze euros)."

*Quatrième résolution*

En conséquence la QUATRIEME RESOLUTION dudit acte doit se lire comme suit:

*"Quatrième résolution*

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 50.225.500,- (cinquante millions deux cent vingt-cinq mille cinq cents euros) représenté par 401.804 (quatre cent un mille huit cent quatre) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.227 parts sociales de classe A;
2. 857 parts sociales de classe B;
3. 80 parts sociales de classe A-1;
4. 6.000 parts sociales de classe C-1;
5. 8.287 parts sociales de classe D-1;
6. 974 parts sociales de classe E-1;
7. 11 parts sociales de classe F-1;
8. 1.606 parts sociales de classe G-1;
9. 2 parts sociales de classe H-1;
10. 111 parts sociales de classe I-1;
11. 943 parts sociales de classe J-1
12. 3.182 parts sociales de classe A-2;
13. 1.264 parts sociales de classe B-2;
14. 5.444 parts sociales de classe C-2;
15. 3.218 parts sociales de classe E-2;
16. 91 parts sociales de classe G-2;
17. 29.912 parts sociales de classe H-2;
18. 3.483 parts sociales de classe I-2;
19. 3.417 parts sociales de classe J-2;
20. 1.086 parts sociales de classe K-2;
21. 692 parts sociales de classe L-2;
22. 15.417 parts sociales de classe M-2;
23. 2.048 parts sociales de classe N-2;
24. 1.989 parts sociales de classe P-2;
25. 1.074 parts sociales de classe Q-2;
26. 688 parts sociales de classe R-2;
27. 49 parts sociales de classe S-2;
28. 7 parts sociales de classe T-2;
29. 32.541 parts sociales de classe U-2;
30. 10.195 parts sociales de classe V-2;
31. 2.183 parts sociales de classe W-2;
32. 3.768 parts sociales de classe X-2;
33. 315 parts sociales de classe Y-2;
34. 66 parts sociales de classe Z-2;
35. 509 parts sociales de classe AA-2;
36. 52 parts sociales de classe BB-2;
37. 12 parts sociales de classe CC-2;
38. 56 parts sociales de classe DD-2;

39. 967 parts sociales de classe EE-2;
40. 12 parts sociales de classe FF-2;
41. 320 parts sociales de classe A-3;
42. 1.070 parts sociales de classe B-3;
43. 1.178 parts sociales de classe C-3;
44. 7.804 parts sociales de classe D-3;
45. 8.972 parts sociales de classe E-3;
46. 3.426 parts sociales de classe F-3;
47. 14.147 parts sociales de classe H-3;
48. 10.934 parts sociales de classe I-3;
49. 2.951 parts sociales de classe J-3;
50. 216 parts sociales de classe K-3;
51. 140 parts sociales de classe L-3;
52. 7.814 parts sociales de classe M-3;
53. 216 parts sociales de classe N-3;
54. 2.731 parts sociales de classe O-3;
55. 491 parts sociales de classe P-3;
56. 15.417 parts sociales de classe Q-3;
57. 100 parts sociales de classe R-3;
58. 125 parts sociales de classe S-3;
59. 7.943 parts sociales de classe T-3;
60. 14.342 parts sociales de classe U-3;
61. 3.247 parts sociales de classe V-3;
62. 502 parts sociales de classe W-3;
63. 9.119 parts sociales de classe X-3;
64. 440 parts sociales de classe Y-3;
65. 314 parts sociales de classe Z-3;
66. 416 parts sociales de classe AA-3;
67. 38 parts sociales de classe BB-3;
68. 12.572 parts sociales de classe CC-3;
69. 221 parts sociales de classe DD-3;
70. 50 parts sociales de classe EE-3;
71. 13 parts sociales de classe FF-3;
72. 17.750 parts sociales de classe GG-3;
73. 23.239 parts sociales de classe HH-3;
74. 218 parts sociales de classe II-3;
75. 19.541 parts sociales de classe JJ-3;
76. 9.048 parts sociales de classe A-4;
77. 14.438 parts sociales de classe B-4;
78. 9.837 parts sociales de classe C-4;
79. 8.441 parts sociales de classe D-4;
80. 25 parts sociales de classe E-4;
81. 3.396 parts sociales de classe A-5;
82. 1.764 parts sociales de classe B-5.
83. 18.003 parts sociales de classe C-5."

#### *Cinquième résolution*

Après les "Résolutions des associés" du 16 mars 2009 une autre "Résolutions des associés" a été tenue par devant le notaire instrumentaire en date du 25 mars 2009, numéro 516/2009 de son Répertoire et enregistrée auprès de l'Administration de l'Enregistrement et de Domaines de Luxembourg, Actes Civils, sous la relation LAC/2009/12091. La PREMIERE RESOLUTION, DEUXIEME RESOLUTION et TROISIEME RESOLUTION dudit acte doivent se lire comme suit:

*"Première résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 24 mars 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 750,- (sept cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 50.225.500,- (cinquante millions deux cent vingt-cinq mille cinq cents euros) représenté par 401.804 (quatre cent un mille huit cent quatre) parts sociales divisées en 83 (quatre-vingt-trois) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 50.226.250,- (cinquante millions deux cent vingt-six mille deux cent cinquante euros) représenté par 401.810 (quatre cent un mille huit cent dix) parts sociales ordinaires divisées en 83 (quatre-vingt-trois) classes;

b. d'émettre 6 (six) nouvelles parts sociales de classe CC-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe CC-3) ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 90,35 (quatre-vingt-dix euros et trente-cinq cents) en rapport avec l'investissement "SC-2007".

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et Lone Star Investments Holdings, Ltd., à leur droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe CC-3 et de sa prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe CC-3 et de la prime d'émission a été effectué le 24 mars 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 50.226.250 (cinquante millions deux cent vingt-six mille deux cent cinquante euros) au 24 mars 2009.

*Deuxième résolution*

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 58.625,- (cinquante-huit mille six cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 50.226.250,- (cinquante millions deux cent vingt-six mille deux cent cinquante euros) représenté par 401.810 (quatre cent un mille huit cent dix) parts sociales ordinaires divisées en 83 (quatre-vingt-trois) classes, ayant une valeur nominale de EUR 125,- chacune, à un montant de EUR 50.167.625,- (cinquante millions cent soixante-sept mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 401.341 (quatre cent un mille trois cent quarante et une) parts sociales divisées en 83 (quatre-vingt-trois) classes, ayant une valeur nominale de EUR 125,- chacune par l'annulation de 469 (quatre cent soixante-neuf) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, actuellement détenues par Lone Global Holdings, Ltd., ayant une valeur nominale de EUR 125,- chacune, et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 58.625,- (cinquante-huit mille six cent vingt-cinq euros).

*Troisième résolution*

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 50.167.625,- (cinquante millions cent soixante-sept mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 401.341 (quatre cent un mille trois cent quarante et une) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.227 parts sociales de classe A;
2. 857 parts sociales de classe B;
3. 80 parts sociales de classe A-1;
4. 6.000 parts sociales de classe C-1;
5. 8.287 parts sociales de classe D-1;
6. 974 parts sociales de classe E-1;
7. 11 parts sociales de classe F-1;
8. 1.606 parts sociales de classe G-1;
9. 2 parts sociales de classe H-1;
10. 111 parts sociales de classe I-1;
11. 943 parts sociales de classe J-1
12. 3.182 parts sociales de classe A-2;
13. 1.264 parts sociales de classe B-2;
14. 5.444 parts sociales de classe C-2;

15. 3.218 parts sociales de classe E-2;
16. 91 parts sociales de classe G-2;
17. 29.912 parts sociales de classe H-2;
18. 3.483 parts sociales de classe I-2;
19. 3.417 parts sociales de classe J-2;
20. 1.086 parts sociales de classe K-2;
21. 692 parts sociales de classe L-2;
22. 15.417 parts sociales de classe M-2;
23. 2.048 parts sociales de classe N-2;
24. 1.989 parts sociales de classe P-2;
25. 1.074 parts sociales de classe Q-2;
26. 688 parts sociales de classe R-2;
27. 49 parts sociales de classe S-2;
28. 7 parts sociales de classe T-2;
29. 32.541 parts sociales de classe U-2;
30. 10.195 parts sociales de classe V-2;
31. 2.183 parts sociales de classe W-2;
32. 3.768 parts sociales de classe X-2;
33. 315 parts sociales de classe Y-2;
34. 66 parts sociales de classe Z-2;
35. 509 parts sociales de classe AA-2;
36. 52 parts sociales de classe BB-2;
37. 12 parts sociales de classe CC-2;
38. 56 parts sociales de classe DD-2;
39. 967 parts sociales de classe EE-2;
40. 12 parts sociales de classe FF-2;
41. 320 parts sociales de classe A-3;
42. 1.070 parts sociales de classe B-3;
43. 1.178 parts sociales de classe C-3;
44. 7.804 parts sociales de classe D-3;
45. 8.972 parts sociales de classe E-3;
46. 3.426 parts sociales de classe F-3;
47. 14.147 parts sociales de classe H-3;
48. 10.934 parts sociales de classe I-3;
49. 2.951 parts sociales de classe J-3;
50. 216 parts sociales de classe K-3;
51. 140 parts sociales de classe L-3;
52. 7.814 parts sociales de classe M-3;
53. 216 parts sociales de classe N-3;
54. 2.731 parts sociales de classe O-3;
55. 491 parts sociales de classe P-3;
56. 15.417 parts sociales de classe Q-3;
57. 100 parts sociales de classe R-3;
58. 125 parts sociales de classe S-3;
59. 7.943 parts sociales de classe T-3;
60. 14.342 parts sociales de classe U-3;
61. 3.247 parts sociales de classe V-3;
62. 502 parts sociales de classe W-3;
63. 9.119 parts sociales de classe X-3;
64. 440 parts sociales de classe Y-3;
65. 314 parts sociales de classe Z-3;
66. 416 parts sociales de classe AA-3;
67. 38 parts sociales de classe BB-3;

- 68. 12.578 parts sociales de classe CC-3;
- 69. 221 parts sociales de classe DD-3;
- 70. 50 parts sociales de classe EE-3;
- 71. 13 parts sociales de classe FF-3;
- 72. 17.750 parts sociales de classe GG-3;
- 73. 23.239 parts sociales de classe HH-3;
- 74. 218 parts sociales de classe II-3;
- 75. 19.072 parts sociales de classe JJ-3;
- 76. 9.048 parts sociales de classe A-4;
- 77. 14.438 parts sociales de classe B-4;
- 78. 9.837 parts sociales de classe C-4;
- 79. 8.441 parts sociales de classe D-4;
- 80. 25 parts sociales de classe E-4;
- 81. 3.396 parts sociales de classe A-5;
- 82. 1.764 parts sociales de classe B-5.
- 83. 18.003 parts sociales de classe C-5."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du mandataire du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 avril 2009. LAC/2009/15145. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009051632/5770/678.

(090060154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

**Nightlife Belux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5863 Alzingen, 8, allée de la Jeunesse Sacrifiée 1940-1945.

R.C.S. Luxembourg B 98.462.

—  
*Cession de parts sociales*

Entre les soussignés:

- La société EUROCOM NETWORKS

Société au capital social de 35.000 Euros

Dont le siège social est sis 8 Allée de la Jeunesse Sacrifiée 1940-1945, L-5863 ALZINGEN

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 45.673

Représentée par son dirigeant, Monsieur Pierre THOMAS,

Ci-après dénommée "le cédant",

d'une part,

et

- La société METROPEOPLITAN

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital social de 1 Euro

Dont le siège social est sis 24 Chemin du David 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 509 610 747

Représentée par Monsieur Christian COUSTAL, dûment habilité, se substituant à Madame Christine COUSTAL, gérante non associée ne pouvant être présente pour participer à la signature des présentes,

Ci-après dénommée "le cessionnaire",

d'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit:

Aux termes de statuts ainsi que de divers autres actes, il existe une société dénommée "NIGHTLIFE BELUX", Société à Responsabilité Limitée au capital social de 12.500 Euros, divisé en 100 parts sociales de 125 Euros de valeur nominale chacune, dont le siège est sis 8 Allée de la Jeunesse Sacrifiée L-5863 HESPERANGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 98.462, qui a pour objet social: "l'activité de maison d'édition comprenant l'édition de magazines et de presse, d'agence de publicité et d'organisation de manifestations culturelles et événementielles s'y rattachant" et dont le dirigeant est Monsieur Pierre THOMAS.

**Art. I - Cession de parts.** Par les présentes, la société EUROCOM NETWORKS, soussignée de première part, cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à la société METROPEOLITAN, soussignée de seconde part, qui accepte, la pleine propriété de SOIXANTE-DIX (70) parts sociales, lui appartenant dans la société NIGHTLIFE BELUX.

**Art. II - Propriété et jouissance.** Le cessionnaire sera propriétaire des parts sociales cédées et en aura la jouissance à compter du 1<sup>er</sup> JANVIER 2009.

En conséquence, le cessionnaire aura seul droit à tous les dividendes qui seront mis en distribution sur ces parts après cette date.

**Art. III - Conditions générales.** Le cessionnaire sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées.

Il reconnaît avoir reçu, avant ce jour un exemplaire des statuts de la société, à jour, certifiés conformes par le gérant ainsi qu'un extrait des inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés concernant la société dont les parts sociales sont présentement cédées.

**Art. IV - Prix et modalités de paiement.** La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix global, ferme et définitif, de DEUX CENT DIX MILLE EUROS (210.000 Euros) pour les SOIXANTE-DIX (70) parts sociales cédées.

Ledit prix est payable de la manière suivante, à savoir:

- au moyen d'un chèque d'un montant de QUATRE VINGT-DIX MILLE EUROS (90.000 Euros) que le cessionnaire remet au cédant ce jour,
- au moyen d'un chèque émis par la CARPA de Lyon d'un montant de TRENTE MILLE EUROS (30.000 Euros) qui sera remis au cessionnaire dans un délai de 8 jours à compter de la signature des présentes,
- le solde, soit la somme de QUATRE VINGT-DIX MILLE EUROS (90.000 Euros) sera payé au cédant à due concurrence par la remise de titres de la société METROPEOLITAN à l'issue de l'augmentation du capital social qui lui est réservée et qui interviendra au plus tard le 15 Janvier 2009.

**Art. V - Agrément des associés.** La présente cession de parts sociales a été dûment autorisée et le cessionnaire a été dûment agréé en qualité de nouvelle associée préalablement aux présentes.

**Art. VI - Origine de propriété.** Les parts cédées constituent un bien propre de la société EUROCOM NETWORKS pour les avoir reçues en contrepartie de son apport en numéraire effectué à titre pur et simple lors de la constitution de la société.

#### **Art. VII - Déclarations générales**

1. Les soussignés de première et seconde part déclarent, chacun en ce qui le concerne:

- qu'ils ont la pleine capacité civile pour s'obliger dans le cadre des présentes et de leurs suites et, plus spécialement, qu'ils ne font pas présentement l'objet d'une procédure collective, ni ne sont susceptibles de l'être en raison de leurs professions et fonctions, ni ne sont en état de cessation des paiements ou déconfiture;

2. Le soussigné de première part déclare:

- qu'il n'existe de son chef ou de celui des précédents propriétaires des parts sociales cédées, aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition de celles-ci, notamment par suite de promesses ou offres consenties à des tiers ou de saisies;

- que les parts sociales cédées sont libres de tout nantissement ou promesse de nantissement;

- et que la société dont les parts sociales sont présentement cédées n'est pas en cessation de paiements, ni n'a fait l'objet d'une procédure de règlement amiable des entreprises en difficulté ou de redressement et liquidation judiciaires.

**Art. IX - Dispositions diverses.** Les parties conviennent que l'intégralité des accords qui ont précédé cette cession de parts sociales conserve leur plein et entier effet.

Par ailleurs est annexé à ladite cession une garantie d'actif et de passif qui demeure indissociable des présentes.

**Art. X - Formalités de publicité.** Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.



**Art. XI - Enregistrement.** Les parties déclarent:

- que la présente cession n'entre pas dans le champ d'application des dispositions de l'article 1655 ter du Code Général des Impôts, et qu'elle n'est pas à prépondérance immobilière,
- et que la société dont les parts sociales sont présentement cédées est soumise à l'impôt sur les sociétés.
- que le nombre total de parts de la société est de 100 parts sociales.

En conséquence, les droits de cession de droits sociaux sont dus au taux de 3%, exigibles lors de l'enregistrement de la présente cession devant intervenir dans le mois des présentes.

**Art. XII - Frais.** Les frais, droits et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par le Cessionnaire qui s'y oblige.

Fait en six exemplaires, A PARIS LE 7 JANVIER 2009.

Pour la société EUROCOM NETWORKS / Pour la société METROPEOLITAN

Monsieur Pierre THOMAS / Monsieur Christian COUSTAL

Référence de publication: 2009051341/1123/91.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06840. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2009.

### **Köppen Beaufort S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6315 Beaufort, 15-17, rue de Grundhof.

R.C.S. Luxembourg B 145.812.

#### — STATUTEN

Im Jahre zweitausendundneun, den sechsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit dem Amtswohnsitz zu Luxemburg,

Sind erschienen:

- 1) Herrn Karl Hermann genannt Hermann KÖPPEN, Bauunternehmer, geboren in Ossenberg (Deutschland), am 1. September 1937, wohnhaft zu D-54649 Waxweiler, Schwimmbadstraße, 8.
- 2) Herrn Stefan Hermann genannt Stefan KÖPPEN, Diplom-Betriebswirt, geboren in Neuerburg (Deutschland) am 20. September 1967, wohnhaft zu D-54636 Bickendorf, Dr. Hans-Fuchs-Straße, 6.

Welche Kompargenten den unterzeichneten Notar ersuchten die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, der die nachstehende Satzung, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde liegt, gegründet.

**Art. 2.** Die Gesellschaftsbezeichnung lautet "KÖPPEN BEAUFORT S.à r.l..".

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Beaufort.

Der Firmensitz kann durch Beschluss einer außerordentlichen Generalversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Betrieb eines Bauunternehmens im Tiefbau, Straßenbau, Sportstättenbau und Ingenieurbau.

Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Die Gesellschaft kann sich an luxemburgischen oder an ausländischen Unternehmen, unter irgendwelcher Form beteiligen, falls diese Unternehmen einen Zweck verfolgen der demjenigen der Gesellschaft ähnlich ist oder wenn eine solche Beteiligung zur Förderung und zur Ausdehnung des eigenen Gesellschaftszweckes nützlich sein kann.

**Art. 5.** Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt achtzehntausend Euro (18.000.- €) und ist in einhundertachtzig (180) Anteile zu je einhundert Euro (100.- €) eingeteilt.

**Art. 7.** Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Für den Fall der Veräußerung an Drittpersonen sind die anderen Gesellschafter vorkaufsberechtigt. Sie können an Drittpersonen nur mit der Zustimmung aller in der Generalversammlung abgegebenen Stimmen übertragen werden.

Bei Sterbefall können die Anteile ohne besondere Zustimmung an die pflichtteilsberechtigten Erben übertragen werden.

Die Bestimmungen des Artikels 189 des Gesetzes vom 10. August 1915 so wie es in der Folgezeit abgeändert wurde, sind anwendbar.

**Art. 8.** Weder Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs noch Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft auf.

**Art. 9.** Gläubiger, Berechtigte oder Erben eines Gesellschafters können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsunterlagen stellen.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern geleitet, welche nicht Gesellschafter sein müssen und welche von der Generalversammlung ernannt werden.

Die jeweiligen Befugnisse des oder der Geschäftsführer, sowie die Dauer deren Mandats werden bei ihrer Ernennung durch die Generalversammlung festgelegt. Der oder die Geschäftsführer sind jederzeit abrufbar.

**Art. 11.** Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft gehen die Geschäftsführer keine persönlichen Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie nur für die Ausführung ihres Mandats verantwortlich.

**Art. 12.** Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile innehat. Jeder Gesellschafter kann sich regelmäßig bei der Generalversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 13.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 14.** Am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

**Art. 15.** Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz, während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

**Art. 16.** Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent dieses Gewinns werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der Restbetrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

**Art. 17.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Generalversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Generalversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

#### *Zeichnung und Einzahlung der Anteile*

Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet und zugeteilt:

1) Herrn Hermann KÖPPEN, vorgeannt .....	60 Anteile
2) Herrn Stefan KÖPPEN, vorgeannt .....	40 Anteile
Total: .....	100 Anteile

Alle Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so dass der Betrag von achtzehntausend Euro (18.000,- €) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt ausnahmsweise heute und endet am 31. Dezember 2009.

#### *Bescheinigung*

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### *Schätzungen der Gründerkosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anerfallenen Kosten, Honorare und Auslagen werden von den Parteien auf eintausendundzwanzig Euro geschätzt.

#### *Gesellschafterversammlung*

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung der Gesellschafter, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Die Zahl der Geschäftsführer wird auf zwei festgelegt.
- 2.- Zu Geschäftsführern werden ernannt:  
Herrn Hermann KÖPPEN, vorgeannt, administrativer Geschäftsführer.  
Herrn Stefan KÖPPEN, vorgeannt, technischer Geschäftsführer.

Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des technischen oder administrativen Geschäftsführers verpflichtet.

3) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6315 Beaufort, 15-17, rue de Grundhof.

Vor Abschluss der gegenwärtigen Urkunde hat der unterzeichnete Notar auf die Notwendigkeit des Erhaltens einer Handlungsmächtigung zwecks Ausübung des Gesellschaftsgegenstandes hingewiesen.

WORUEBER URKUNDE, aufgenommen wurde zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komponenten, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Hermann Köppen, Stefan Köppen, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 08 avril 2009. LAC/2009/13841. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 17. April 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009051023/9127/101.

(090059042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2009.

---

**Grand Tour Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 111.486.

---

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme

Grand Tour Estate S.A.

Signature

Référence de publication: 2009051434/7491/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06199. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Exelfin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.322.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme

Exelfin S.A.

Signature

Référence de publication: 2009051435/7491/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06201. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Orion Asset Germany III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 121.676.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009051436/267/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05832. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Sagittarius Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 102.550.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009051431/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06639. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Dogi' Investment Strategy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 114.591.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EASIT S.A.

Signature

Référence de publication: 2009051432/3579/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06067. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Orion Asset UK III S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Orion Immobilien 1 S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 122.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009051437/267/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05835. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Orion III European 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Orion Immobilien 3 S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 122.515.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009051439/267/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05837. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**S 3 I S.A. (International Industrial Investment), Société Anonyme.**

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 41.813.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2009051601/236/11.

(090059581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**WM Reuler (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.447.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2009.

Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2009051541/9127/12.

(090059763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Software2markets S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.824.

STATUTS

L'an deux mil neuf, le sept avril.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg,

A COMPARU:

La société Georges & Associés S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.572, ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, représentée par son gérant unique, Monsieur François GEORGES, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de dresser les statuts (ci-après, les Statuts) d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et qu'elle a arrêtés comme suit:

**I. Nom - Durée - Objet - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "SOFTWARE2MARKETS S.A." ci-après la "Société", régie par les dispositions légales y afférentes, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

**Art. 2.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 3.** La société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, l'édition, la création, la distribution de logiciels informatiques, la prestation de services auprès des éditeurs de logiciels, pour lesquels elle effectuera des missions de déplacement.

La société peut réaliser toutes les opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêt aux sociétés faisant partie de son groupe, ainsi qu'émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg. Il pourra être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration et dans toute autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

## II. Capital social - Actions

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification statutaires.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est fixé à cinq cent mille euros (500.000,- €) représenté par cinquante mille actions (50.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 6 avril 2014 à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

**Art. 6.** Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### Art. 7.

#### a) Droit de préemption

Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

L'actionnaire qui veut céder tout ou partie de ses actions à des non-actionnaires doit en informer les autres actionnaires par lettre recommandée.

Ce courrier, auquel est joint un engagement écrit du cessionnaire de se soumettre à ces conditions financières, précise:

- Le nombre d'actions dont la cession est envisagée;
- l'identification précise du cessionnaire, c'est-à-dire des noms, prénoms, profession et domicile s'il s'agit d'une personne physique, ou de sa dénomination, son siège social et son numéro d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés s'il s'agit d'une personne morale;
- les conditions financières proposées par le candidat acquéreur des actions.

Les autres actionnaires ont alors un droit de préemption pour le rachat des actions dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre d'actions possédées par chacun des actionnaires. Le non-exercice, total ou partiel par un actionnaire de son droit de préemption accroît celui des autres. En aucun cas, les actions ne sont fractionnées; si le nombre des actions à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des actions pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les actions en excédent sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'actionnaire qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres actionnaires par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption. Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, les actionnaires bénéficient d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux actionnaires pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption. Le prix payable pour l'acquisition de ces actions est déterminé soit d'un commun accord entre l'actionnaire cédant et le ou les actionnaires acquéreurs, soit, en cas de contestation du prix, par un réviseur d'entreprises indépendant sur base des bilans des trois dernières années désigné d'un commun accord entre les actionnaires, soit, à défaut d'accord entre eux, par le Président du tribunal d'arrondissement du lieu du siège de la Société statuant en la forme des référés. Les actions qui ne sont pas absorbées par l'exercice du droit de préemption peuvent être cédées aux cessionnaires proposés pendant un délai de deux mois suivant la période impartie aux actionnaires pour faire connaître leurs intentions. Le prix ne doit pas être inférieur au prix prescrit et déterminé selon les critères prévus à l'alinéa précédent. Sous réserve de l'agrément, en cas de non-exercice total ou partiel de ce droit de préemption, la cession devient libre pour les actions restantes.

#### b) Agrément

Si un des actionnaires souhaite céder ses actions à un tiers (ci-après: le "Cessionnaire pressenti"), il doit demander au préalable l'agrément de la Société.

A cet effet, le cédant notifie à la Société, par lettre recommandée, l'identité du Cessionnaire pressenti, le nombre d'actions qu'il entend lui céder et le prix.

Le Conseil d'Administration est compétent pour accorder l'agrément. La décision d'agrément est, pour être valable, prise à la majorité des deux tiers (2/3) des votes des administrateurs présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration notifie sa décision par lettre recommandée au Cédant au plus tard deux (2) mois après la réception de la lettre contenant la demande d'agrément.

En cas de refus, le Cédant dispose de sept (7) jours pour faire connaître à la Société et aux actionnaires, dans la même forme, s'il renonce ou non à son projet de Cession.

Dans le cas où le Cédant ne renonce pas à son projet de cession, la Société aura l'obligation d'acquérir ou de faire acquérir, dans un délai de six (6) mois à compter du refus, les actions au prix proposé par le Cessionnaire pressenti. En cas de contestation du prix ainsi proposé, le prix des actions est déterminé par un réviseur d'entreprises indépendant sur base des bilans des trois dernières années désigné d'un commun accord entre les actionnaires, soit, à défaut d'accord entre eux, par le Président du tribunal d'arrondissement du lieu du siège de la Société statuant en la forme des référés.

A défaut pour la Société d'avoir acquis ou fait acquérir les actions du Cédant dans le délai de trois (3) mois visé à l'alinéa précédent, et sauf prorogation ou suspension du délai par décision de justice, le Cédant peut réaliser la Cession avec le Cessionnaire pressenti dans les conditions figurant dans la notification faite à la Société.

Pour l'application du présent article, il faut entendre par tiers toute personne, physique ou morale, autre qu'un actionnaire ou toute entreprise liée à l'un des actionnaires à la date de la constitution de la Société. Par entreprise liée, il faut entendre toute entreprise qui contrôle un actionnaire, qui est contrôlée par un actionnaire ou qui a le même contrôle qu'un actionnaire. Une entreprise est considérée en contrôler une autre:

1° Lorsqu'elle détient directement ou indirectement une fraction du capital lui conférant la majorité des droits de vote dans les assemblées générales de cette société;

2° Lorsqu'elle dispose seule de la majorité des droits de vote dans cette société en vertu d'un accord conclu avec d'autres associés ou actionnaires et qui n'est pas contraire à l'intérêt de la Société;

3° Lorsqu'elle détermine en fait, par les droits de vote dont elle dispose, les décisions dans les assemblées générales de cette société;

4° Lorsqu'elle est associée ou actionnaire de cette société et dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de cette société.

Deux ou plusieurs personnes agissant de concert sont considérées comme en contrôlant conjointement une autre lorsqu'elles déterminent en fait les décisions prises en assemblée générale d'une société.

#### c) Inopposabilité des Cessions

Toute cession effectuée en contravention aux stipulations de l'article 7 est inopposable à la Société et aux autres actionnaires et pareille Cession n'est pas transcrite au registre des actionnaires par le Conseil d'Administration de la Société ou par un quelconque de ses membres.

### III. Assemblées générales des actionnaires - Décisions de l'actionnaire unique

**Art. 8.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le premier vendredi du mois de mars à 10.00 heures à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

### IV. Conseil d'administration

**Art. 10.** La Société sera administrée par un conseil l'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés. Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 11.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes



à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 12.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 13.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou les présents Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 14.** La Société sera engagée, en toutes circonstances vis-à-vis des tiers (i) par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, (ii) par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou, le cas échéant par la signature de l'administrateur unique, ou (iii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration ou l'administrateur unique selon le cas, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

## V. Surveillance de la Société

**Art. 15.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

## VI. Exercice social - Bilan

**Art. 16.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 17.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation de la réserve la Loi; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces Statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

### VII. Liquidation

**Art. 18.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

### VIII. Modification des statuts

**Art. 19.** Les présents Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

### IX. Dispositions finales - Loi applicable

**Art. 20.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2009.

La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2010.

#### *Souscription - Libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, la comparante, Georges & Associés S.à r.l, prénommée, déclare souscrire les trois mille cent (3100) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes les actions ont été libérées par des versements en espèces dans la limite de 25%, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) se trouve maintenant à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution s'élève approximativement à mille cinq cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, la comparante pré-qualifiée, représentant l'intégralité du capital social, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Loïc PITROU, administrateur de société, né le 7 décembre 1978 à Orléans, demeurant au 17, rue de Rivoli, F-75004 Paris.

- Monsieur Christophe ALVES, administrateur de société, né le 30 mai 1978 à Longjumeau, demeurant au 2, rue Garreau, F-75018 Paris.

- Monsieur François GEORGES, expert-comptable, né le 20 mars 1967 à Luxembourg, demeurant professionnellement à 34A, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

- La société "audit.lu", ayant son siège social à L-6113 Junglinster, 42, rue des Cerises, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro B 113.620.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

5.- Le siège social est fixé à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grand-Duchesse Charlotte.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en têtes des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans la langue connue au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: François Georges, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 08 avril 2009. LAC/2009/13843. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009051546/9127/302.

(090059557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Glenic International S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.369.

—  
*Extrait de la résolution prise par le conseil d'administration le 9 avril 2009*

Le Conseil d'administration transfère le siège social de la société au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009051548/1134/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06789. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Global Energy Invest Company, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 97.468.

—  
*Extrait de la résolution prise par le conseil d'administration le 9 avril 2009.*

Le Conseil d'administration transfère le siège social de la société au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009051551/1134/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06788. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Fidei Fiduciaire S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 117.939.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/04/09.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009051554/6312/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03449. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Orion Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 72.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Avocat

Référence de publication: 2009051445/267/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05793. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.056.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2009.

Martine SCHAEFFER  
Notaire

Référence de publication: 2009051506/5770/13.

(090059572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Fin.Co Capital Partners (SCA) SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 132.792.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Henri HELLINCKX  
Notaire

Référence de publication: 2009051522/242/13.

(090059602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Euro Gaudi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 143.000.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 avril 2009.

Jean-Joseph WAGNER  
Notaire

Référence de publication: 2009051524/239/12.

(090059657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Glenic Industrial S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 131.169.

—  
*Extrait de la résolution prise par le conseil d'administration le 09 avril 2009*

Le Conseil d'administration transfère le siège social de la société au 3A, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 21 avril 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009051618/1134/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06790. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

**INNCONA S.à r.l. & Cie. Quatre-vingt-seizième (96.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-5444 Schengen,  
R.C.S. Luxembourg B 145.815.

—  
STATUTEN

**Art. 1. Firma, Sitz**

(1) Die Gesellschaft führt die Firma INNCONA S.à r.l. & Cie. Quatre-vingt-seizième (96.) S.e.c.s.

(2) Sitz der Gesellschaft ist L-5444 Schengen.

(3) Der Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss der Gesellschafter mit einfacher Mehrheit an einen anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden. Die Gesellschaft kann Tochtergesellschaften, Niederlassungen oder Betriebsstätten in Luxemburg und im Ausland begründen.

**Art. 2. Gesellschaftszweck**

(1) Gegenstand des Unternehmens ist der Handel und die Vermietung von beweglichen Wirtschaftsgütern in Luxemburg und im Ausland. Die Gesellschaft ist außerdem berechtigt, solche Geschäfte vorzunehmen, die geeignet sind, diesem Gesellschaftszweck unmittelbar oder mittelbar zu dienen. Sie kann hierfür alle Rechtsgeschäfte, Transaktionen oder Aktivitäten kommerzieller oder finanzieller Natur vornehmen, auch im Hinblick auf bewegliche oder unbewegliche Wirtschaftsgüter, die dem Zweck der Gesellschaft direkt oder indirekt dienen.

(2) Die Gesellschaft kann sich an allen Unternehmen im In- und Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Gesellschaftszweck verfolgen, um den eigenen Unternehmensgegenstand zu fördern.

**Art. 3. Gesellschafter, Kapitalanteile, Einlagen, Haftsummen.** Gesellschafter/Kommanditisten sind:

INNCONA Management S.à r.l. mit Sitz in L-5444 Schengen, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer ... . Die INNCONA Management S.à r.l. erbringt einen Anteil am Gesellschaftskapital in Höhe von 100,00 Euro.

Ausschließlich die INNCONA Management S.à r.l. übernimmt die Funktion eines persönlich haftenden Gesellschafters. Kommanditist mit einem Kommanditanteil von 150.000,00 Euro ist:

Nachname, Vorname:	Schlimpert, Dr. Andreas
Straße:	Neckarstr. 53
Postleitzahl/Wohnort:	14612 Falkensee
Geburtsdatum/Geburtsort:	23.06.57 / Karl-Marx-Stadt
Beruf:	Kieferorthopäde

Der Kommanditist wird nachfolgend auch "Gesellschafter" oder "associé commandité" genannt. Der Kommanditist erbringt seinen Kommanditanteil durch Zahlung in das Gesellschaftsvermögen. Daneben zahlt der Kommanditist ein Aufgeld von 5.000,00 Euro in das Gesellschaftsvermögen, das zur Deckung der Vertriebskosten bestimmt ist.

**Art. 4. Geschäftsführung, Vertretung**

(1) Die INNCONA Management S.à r.l., vertreten durch ihre Geschäftsführer, ist zur ausschließlichen Geschäftsführung und Vertretung berechtigt, die die Gesellschaft und den Gesellschaftszweck betreffen. Die Vertretung und Geschäftsführung umfasst explizit auch die Rechtsgeschäfte, die im Namen der Gesellschaft die Geschäftsführung auch mit sich selbst oder als Vertreter eines Dritten abschließt. Alle Rechtsgeschäfte und Vollmachten (einschließlich der Prokuren) können nur von der INNCONA Management S.à r.l. (l'associé commandité) vorgenommen werden. Die Erteilung von

Vollmachten oder Prokuren kann nur gegenüber NichtKommanditisten (non-associés) erfolgen, die unverzüglich beim zuständigen Handelsregister einzutragen sind.

(2) Die INNCONA Management S.à r.l. bedarf der vorherigen Zustimmung der Gesellschafterversammlung für alle Rechtshandlungen, die über den gewöhnlichen Geschäftsbetrieb der Gesellschaft hinausgehen. Dazu zählen insbesondere:

- a) Verfügung über Grundstücke und grundstücksgleiche Rechte, insbesondere Erwerb, Veräußerung oder Belastung.
- b) Errichtung von anderen Unternehmen oder Gesellschaften oder Beteiligungen an ihnen, soweit diese einen Investitionsbetrag von 10.000,00 Euro pro Einzelfall übersteigen; das Gleiche gilt für die Veräußerung oder Aufgabe derartiger Beteiligungen.
- c) Errichtung oder Aufgabe von Zweigniederlassungen;
- d) Eingehen von Pensionszusagen und auf Versorgung gerichteter Verbindlichkeiten;
- e) Eingehen von Verbindlichkeiten aus Wechseln, Bürgschaften oder Garantien, mit Ausnahme von Garantien bei Versicherungsschäden;
- f) Gewährung von Darlehen an Gesellschafter oder Dritte;
- g) Eingehen von Investitionen, die den Betrag von 25.000,00 Euro pro Wirtschaftsgut übersteigen;
- h) Eingehen von sonstigen Verbindlichkeiten, einschließlich Aufnahme von Krediten, soweit diese den Betrag von 300.000,00 Euro gemäß der Investitionsrechnung übersteigen;
- i) Aufnahme neuer Gesellschafter

Wenn in eiligen Fällen die INNCONA Management S.à r.l. die Zustimmung der Gesellschafterversammlung nicht einholen kann, so hat sie nach pflichtgemäßem Ermessen zu handeln und unverzüglich die Beschlussfassung der Gesellschafterversammlung nachzuholen,

#### **Art. 5. Gesellschafterversammlung**

(1) Unter sinngemäßer Anwendung der Vorschriften für Personengesellschaften wird jährlich eine ordentliche Gesellschafterversammlung einberufen.

(2) Die Unwirksamkeit eines fehlerhaften Gesellschafterbeschlusses ist durch Klage gegen die Gesellschaft geltend zu machen. Ein fehlerhafter Gesellschafterbeschluss, der nicht gegen zwingende gesetzliche Vorschriften verstößt, kann nur innerhalb einer Frist von 2 Monaten seit der Beschlussfassung durch Klage angefochten werden. Die Frist beginnt mit der Absendung der Niederschrift über den Beschluss. Wird nicht innerhalb der Frist Klage erhoben oder wird die Klage zurückgenommen, ist der Mangel des Beschlusses geheilt.

(3) Außerordentliche Gesellschafterversammlungen sind auf Verlangen der persönlich haftenden Gesellschafter sowie auf Verlangen eines oder mehrerer Gesellschafter, sofern ihr Anteil 25% am Kapital übersteigt, durch die persönlich haftende Gesellschafterin schriftlich einzuberufen, und zwar mit einer Frist von 21 Tagen, wobei der Tag der Ladung und der Tag der Versammlung nicht mitzuzählen sind. Tagungsort, Tagungszeit, Tagungsordnung sind in der Ladung mitzuteilen. Wird dem Verlangen eines oder mehrerer Gesellschafter nicht binnen zwei Wochen entsprochen, so kann der oder die Gesellschafter selbst eine Gesellschafterversammlung unter Beachtung der vorgeschriebenen Formen einberufen,

(4) Die Gesellschafterversammlung ist beschlussfähig, wenn Gesellschafter anwesend oder vertreten sind, die 50 von Hundert der Stimmen aller Gesellschafter auf sich vereinen. Erweist sich eine Gesellschafterversammlung als nicht beschlussfähig, hat die Gesellschaft eine neue Gesellschafterversammlung mit gleicher Tagesordnung innerhalb einer Woche in der vorgeschriebenen Form einzuberufen. Diese ist hinsichtlich der Gegenstände, die auf der Tagesordnung der beschlussunfähigen Gesellschafterversammlung standen, ohne Rücksicht auf die Zahl der anwesenden oder vertretenen Gesellschafter beschlussfähig, darauf ist in der Einladung hinzuweisen.

(5) Über die Gesellschafterversammlung wird eine Niederschrift angefertigt, die unverzüglich allen Gesellschaftern zu übermitteln ist. Die Niederschrift gilt als genehmigt, wenn kein Gesellschafter oder Gesellschaftervertreter, der an der Gesellschafterversammlung teilgenommen hat, innerhalb von vier Wochen seit der Absendung der Niederschrift schriftlich beim Vorsitzenden widersprochen hat.

(6) Die Gesellschafterversammlung entscheidet über

- a) die Feststellung des Jahresabschlusses des vergangenen Geschäftsjahres;
- b) die Entlastung der INNCONA Management S.à r.l.;
- c) die Gewinnverwendung und die Ausschüttung von Liquiditätsüberschüssen;
- d) die Zustimmung zu Geschäftsführungsmaßnahmen der INNCONA Management S.à r.l. gemäß 4 Abs. (2);
- e) Änderungen des Gesellschaftsvertrages;
- f) Auflösung der Gesellschaft.

#### **Art. 6. Gesellschafterbeschlüsse**

(1) Beschlüsse über die in Art. 5 Abs. (6) genannten Gegenstände werden stets in Gesellschafterversammlungen gefasst. Beschlüsse können auch schriftlich oder per Telefax mit Zustimmung aller Gesellschafter gefasst werden, ohne dass eine Gesellschafterversammlung stattfinden muss.

(2) Bei der Abstimmung hat jeder Gesellschafter je 10,00 Euro seiner Geschäftseinlage eine Stimme.

(3) Der Gesellschafter, der das Gesellschaftsverhältnis gekündigt hat, hat nach Zugang der Kündigung kein Stimmrecht mehr.

(4) Die Gesellschafter beschliessen mit der einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen, soweit nicht in diesem Vertrag oder durch Gesetz etwas anderes bestimmt ist. Änderungen des Gesellschaftsvertrages, die Aufgabe des Geschäftsbetriebes oder seine wesentliche Einschränkung bzw. die Liquidation der Gesellschaft und die Bestellung des Liquidators bedürfen einer Mehrheit von 75% der Stimmen.

(5) Über die Beschlüsse der Gesellschafter in der Gesellschafterversammlung sind Niederschriften anzufertigen und den einzelnen Gesellschaftern zuzusenden. Über Beschlüsse, die außerhalb einer Gesellschafterversammlung gefasst worden sind, haben die geschäftsführenden Gesellschafter die Gesellschafter unverzüglich schriftlich zu unterrichten.

**Art. 7. Geschäftsjahr, Beginn der Gesellschaft.** Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 01. Juli eines jeden Jahres und endet am 30.06. des Folgejahres. Das erste Geschäftsjahr endet am 30.06. des Jahres, dem die Gesellschaft begonnen hat (Rumpfgeschäftsjahr).

Schengen, den 18.06.2007.

INNCONA Management S.à r.l.

Unterschrift

Geschäftsführer

Référence de publication: 2009051334/10055/115.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD06994. - Reçu 1705,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2009.

**Tadpole Constellation II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 126.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009051426/267/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05824. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

**BO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 143.042.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 23 mars 2009 les décisions suivantes:

- Les actionnaires fixent le nombre des administrateurs à 4.

- Les actionnaires nomment avec effet immédiat trois nouveaux administrateurs:

\* Monsieur Jean-Marc Kieffer, employé privé, né à Luxembourg, le 27 août 1972, demeurant 1, rue Mathias Goergen à L-8028 Strassen et

\* Monsieur Pierre Priester, employé privé, né à Differdange, le 24 février 1953, demeurant 65, Cité Beaulieu à L-3383 Noertzange.

\* Monsieur Henri Goedert, indépendant, né à Luxembourg, le 30 octobre 1956, demeurant 43, Val Ste Croix à L-1371 Luxembourg.

- Le mandat des administrateurs est valable jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

- Les actionnaires autorisent le conseil d'administration de nommer deux administrateurs-délégués.

Il résulte de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 23 mars 2009 les résolutions suivantes:

Sont nommés administrateurs-délégués:

- Monsieur Michel Goedert, employé privé, né à Luxembourg, le 9 mars 1962, demeurant 51, rue Jean Schoetter à L-2523 Luxembourg et

- Monsieur Jean-Marc Kieffer, employé privé, né à Luxembourg, le 27 août 1972, demeurant 1, rue Mathias Goergen à L-8028 Strassen

Les deux administrateurs-délégués engageront valablement la société par leurs signatures conjointes.

Le mandat des administrateurs-délégués est valable jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

*Pour la société*

Signatures

Référence de publication: 2009051294/592/33.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00839. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090059165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2009.

---

**Fidei S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 60.367.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/04/09.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009051562/6312/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03444. - Reçu 34,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090059607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Belgelec Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 70.655.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 55012 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

*Notar*

Référence de publication: 2009051558/211/12.

(090059842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**RBC Dexia Investor Services Bank S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 47.192.

En date du 19 Mars 2009, M. Laurent Vanderweyen a été nommé membre du Conseil d'Administration de RBC Dexia Investor Services Bank S.A. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014. M. Laurent Vanderweyen remplace M. Jean-Michel Loehr dans sa fonction d'administrateur délégué.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose à partir du 19 mars 2009 comme suit:

M. Pierre MALEVEZ, Président du Conseil d'Administration

M. Claude SCHON, Vice-Président du Conseil d'Administration

M. Laurent VANDERWEYEN, Administrateur-délégué (adresse professionnelle: 14 Porte de France L-4360 Esch-sur-Alzette)

M. Jean-Michel LOEHR, Administrateur (adresse professionnelle: 14 Porte de France L-4360 Esch-sur-Alzette)

M. François MOES, Administrateur



M. José PLACIDO, Administrateur  
M. Robert WRIGHT, Administrateur  
Mme. Isabelle DAVID, Administrateur  
M. Jean SONDAG, Administrateur  
M. Laurent FRANZ, Administrateur.

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.  
Xavier Nevez / Georges Kohr  
*Head of Corporate Administration / Company Secretary*

Référence de publication: 2009051275/1126/27.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01190. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090058871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2009.

**Point Parks Bulgaria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 129.992.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'associé unique prises en date du 2 avril 2009 que:

La démission de Madame Cherine Aboulzelof, banquier, résidant professionnellement 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W8ER, Angleterre, de son mandat de gérant B, est acceptée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 20 Avril 2009.

Pour extrait conforme

*Pour la Société*

Signature

*Un gérant*

Référence de publication: 2009051567/1337/20.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06117. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

**Abbott Holding Subsidiary (Gibraltar) Limited Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 145.810.

—  
*Extract of the articles of incorporation of the company*

**1. Shareholders.** Abbott Holding Subsidiary (Gibraltar) Limited, a company incorporated under the laws of Gibraltar, having its registered office at 10/8 International Commercial Center, Casemates Square, Gibraltar, as shareholder with unlimited liability; and

Abbott Holding (Gibraltar) Limited, a company incorporated under the laws of Gibraltar, having its registered office at 10/8 International Commercial Center, Casemates Square, Gibraltar, as shareholder with limited liability;

**2. Name of the company.** Abbott Holding Subsidiary (Gibraltar) Limited Luxembourg S.C.S. (the "Company").

**3. Legal Form.** Société en Commandite Simple

**4. Corporate object.** The purpose for which the company is established is:

1. to undertake financing operations by and through transactions pertaining directly or indirectly to the maintenance, administration, management, control and development of participating interests with companies belonging to the members of the same group of companies that the Company belongs, including, without limitation, the granting of loans and facilities to these companies, the granting of any assistance, advances or guarantees to these companies.

2. Furthermore, the Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any Luxembourg or foreign companies belonging to the members of the same group of companies that the companies belongs in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests; and

3. The Company may also carry out any such transactions, which are related directly or indirectly to the accomplishment of its purpose.

**5. Registered office.** The Company has its registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**6. Shareholders: Unlimited and Limited Liability.** The unlimited shareholders are jointly and severally liable towards third parties for all and any liabilities of the Company.

The limited shareholders are liable up to the amount of their capital contribution. They shall take no part in the management of the Company and shall have no right or authority to act for the Company or to take any part in or in anyway to interfere in the management of the Company.

**7. Managers: nature and limit of their powers.** The Company is managed by one or more managers appointed at unanimity by the holders of Ordinary Shares at the general meeting of shareholders. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of at least two managers. The managers need not to be shareholders. The office of a manager shall be vacated if:

- he resigns his office by notice to the Company, or
- he ceases by virtue of any provision of the law or he becomes prohibited or disqualified by law from being a manager,
- he becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally, or
- At any time and ad nutum, the general meeting of shareholders, at unanimity by the holders of Ordinary Shares, may remove and replace any manager.

In any case, a limited shareholder can never be a manager of the Company. In dealing with third parties, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

Powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any manager.

The manager, or in case of plurality of managers the board of managers, may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Any manager does not contract in its or his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by such manager in the name of the Company; as a representative of the Company a manager is only responsible for the execution of its or his mandate.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the members present or represented.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 1 (one) day in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minutes of the meeting. Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. Any meeting of the board of managers, in the case of plurality of managers shall require the presence of two managers, either present in person, by proxy or by representative, which shall form a quorum.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by written circular, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopy, or by phone, teleconferencing or any other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in multiple copies of an identical resolution and such resolution shall be effective on the date the last manager signs the resolution.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or any two managers. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or any two managers.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

*Managers:*

- Mr Thomas C. Freyman, residing at 912 Lake Street, Libertyville, Illinois, 60048, USA; and
- Mrs Tara R. Kaesebier, residing at 319W. Congressional Ct., Vernon Hills, Illinois, 60061 USA.

**8. Share capital.** The issued share capital is set at USD 84,000 (eighty-four thousand United States Dollars) represented by 84,000 (eighty-four thousand United States Dollars) issued ordinary shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, divided into 840 (eight hundred forty) unlimited shares for Abbott Holding Subsidiary (Gibraltar) Limited (the "Unlimited Shares"), the unlimited shareholder ("commandité"), and 83,160 (eighty-three thousand one hundred sixty) limited shares for Abbott Holding (Gibraltar) Limited, the limited shareholder ("commanditaire").

**9. Date of Constitution.** The Company was incorporated on 24 March 2009.

**10. Duration.** The Company is constituted for an unlimited period.

**11. Financial year.** Exceptionally the first financial year shall begin on 24 March 2009 and end on 30 November 2009. The Company's financial year starts on 1 December and ends on 30 November of each year.

*Abbott Holding Subsidiary (Gibraltar) Limited Luxembourg S.C.S.*

Raphaël Collin

*Extrait de l'acte de constitution de la Société*

**1. Désignation des associés solidaires.** Abbott Holding Subsidiary (Gibraltar) Limited, une société constituée sous le droit de Gibraltar, ayant son siège social sis 10/8 International Commerce Center, Casemates Square, Gibraltar, associé commandité; et

Abbott Holding (Gibraltar) Limited, une société constituée sous le droit de Gibraltar, ayant son siège social sis 10/8 International Commercial Center, Casemates Square, Gibraltar, associé commanditaire.

**2. Dénomination sociale.** Abbott Holding Subsidiary (Gibraltar) Limited Luxembourg S.C.S. (la "Société").

**3. Forme juridique.** Société en commandite simple

**4. Objet social.** L'objet de la Société est:

1. d'entreprendre des opérations financières par et à travers des transactions directement ou indirectement en rapport avec la maintenance, l'administration, le management, le contrôle et le développement d'intérêts de participation avec des sociétés appartenant aux membres du même groupe de sociétés auquel la Société appartient elle-même, incluant, de façon non limitative, l'octroi de prêts et lignes de crédit à ces sociétés.

2. De plus, la Société pourra effectuer toutes transactions en rapport direct ou indirect avec l'acquisition d'intérêts de participation dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères appartenant aux membres du même groupe de sociétés que la Société, dans n'importe quelle forme et l'administration, le management, le contrôle et le développement de ces intérêts de participation; et

3. La Société peut réaliser toutes opérations, en relation directe ou indirecte avec l'accomplissement de son objet.

**5. Siège social.** Le siège social de la Société est établi au 73, Côte d'Eich, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**6. Associés: responsabilité limitée et responsabilité illimitée.** Les associés commandités sont indéfiniment et solidairement responsable des engagements sociaux vis-à-vis des tiers.

Les associés commanditaires sont tenus responsables jusqu'à concurrence de leur apport.

Les associés commanditaires n'interviennent pas dans la gérance, et n'ont aucun droit ou autorité pour agir au nom de la Société ou participer ou intervenir d'une quelconque manière dans la gérance de la Société.

**7. Gérants: nature et limite de leurs pouvoirs.** La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants nommés par décision unanime des associés, détenant des Parts Sociales Ordinaires, à l'assemblée générale des associés.

Dans le cas où plus d'un gérant seraient nommés, les gérants formeront un conseil de gérance composé d'au moins deux gérants.

Les gérants n'ont pas besoin d'être des associés. Le poste de gérant devra être libéré si:

- Il notifie sa démission par courrier à la Société, ou
- Son mandat de gérant cesse en vertu de toutes dispositions de la Loi ou qu'il lui devient interdit ou qu'il devient incapable de par la Loi d'être gérant, ou
- Qu'il tombe en état de faillite ou de façon général qu'il entre dans un concordat avec ses créditeurs, ou

- A tout moment et ad nutum, l'assemblée générale des associés, à l'unanimité des détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, pourra renvoyer ou remplacer tout manager.

Dans tous les cas, un associé commanditaire ne peut jamais être gérant de la Société.

Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société et à condition que les termes du présent article aient été respectés.

Les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature unique d'un des gérants.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Chaque gérant ne contracte aucune obligation personnelle dans le cadre de ses fonctions concernant ses agissements régulièrement pris au nom de la Société; en tant que représentant de la Société, un gérant est seulement responsable de l'exécution de son mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront valablement adoptées par une majorité des gérants présents ou représentés. Une convocation de toute réunion du conseil de gérance devra être donnée à tous les gérants, au moins 1 (un) jour avant l'heure prévue pour ladite réunion sauf en cas de survenance d'une urgence, dont la nature doit être présentée dans le procès-verbal de l'assemblée.

Toute convocation devra spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature de l'affaire à discuter.

Toute convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit ou par fax, câble, télégramme ou télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à être convoqué par consentement écrit ou par fax, câble, télégramme ou télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Aucune convocation séparée n'est nécessaire pour les réunions tenues aux dates, heures et lieux fixés dans un calendrier adopté par une résolution antérieure du conseil de gérance.

Toutes les réunions du conseil de gérance, en cas de pluralité de gérants, nécessiteront la présence de deux gérants, soit présents en personne, par procuration ou représentant, qui formeront un quorum.

Tout gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit, fax, câble, télégramme, télex ou électroniquement, un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans de tels cas, les résolutions devront être prises expressément que cela soit par lettre circulaire, courrier électronique, fax ou par téléphone, téléconférence ou tout autre moyen de communication approprié.

Une résolution écrite peut être relatée dans un document unique ou dans plusieurs exemplaires séparés de ce même document ayant même contenu et ses résolutions seront effectives à la date ou le dernier gérant les aura signés. Les délibérations du conseil de gérance devront être enregistrées dans les minutes qui devront être signées par le président ou par deux gérants. Toute retranscription de ou extraite de ces minutes devra être signée par le président ou par deux gérants.

Une partie des gérants ou tous les gérants peuvent participer à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à tous les participants à la réunion de s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à une telle la dite réunion.

Les gérants sont:

- Mr Thomas C. Freyman, résident à 912 Lake Street, Libertyville, Illinois, 60048, USA; et
- Mme Tara R. Kaesebier, résident à 319w. Congressional Ct., Vernon Hills, Illinois, 60061 USA.

**8. Capital social.** Le capital social est fixé à 84.000 USD (quatre-vingt-quatre mille Dollars américains), représenté par 84.000 (quatre-vingt-quatre mille) parts sociales émises d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, elles-mêmes divisées en 840 (huit cent quarante) parts sociales de commandité pour Abbott Holding Subsidiary (Gibraltar) Limited, le commandité, et 83,160 (quatre-vingt trois mille cent soixante) parts sociales de commanditaire pour Abbott Holding (Gibraltar) Limited, le commanditaire.

**9. Date de constitution.** La Société a été constituée le 24 mars 2009.

**10. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**11. Exercice social.** Exceptionnellement, le premier exercice social commence le 24 mars 2009 et finit le 30 novembre 2009.

L'exercice social normal commence le 1<sup>er</sup> décembre et se termine le 30 novembre.

*Abbott Holding Subsidiary (Gibraltar) Limited Luxembourg S.C.S.*

Raphaël Collin

Référence de publication: 2009051320/2134/196.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06129. - Reçu 36,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090059030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2009.

---

**Imerys Re, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 53.015.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société IMERYS RE*

AON INSURANCE MANAGERS (Luxembourg)

Signature

Référence de publication: 2009051624/682/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06578. - Reçu 38,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090059406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) II S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 128.914.

Il est porté à connaissance des tiers que l'adresse professionnelle des Messieurs Olivier DORIER et Stewart KAM-CHEONG, membres du directoire, ainsi que le siège social de la Société sont dorénavant à inscrire au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 17 avril 2009.

*Pour la Société*

Signature

*Un membre du directoire*

Référence de publication: 2009051584/1337/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06123. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090059901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**MT&S Europe S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 109.615.

Le bilan au 24 avril 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009051565/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06207. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**AEID II (Lux) Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 136.494.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'associé unique prises en date du 2 avril 2009 que:

La démission de Madame Cherine Aboulzelof, banquier, résidant professionnellement 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W8ER, Angleterre, de son mandat de gérant B, est acceptée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Munsbach, le 20 Avril 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2009051573/1337/20.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06118. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**SO Architects S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 93.477.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 31 mars 2009*

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats de l'ensemble des administrateurs, à savoir Messieurs Didier MICHEL, Olivier HEIN et Didier WALDUNG, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Paul GRANGIER jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009051586/1488/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01801. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Promotion Monte-Carlo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 102.321.

—  
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

45447

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Emile SCHLESSER

Notaire

Référence de publication: 2009051588/227/12.

(090059507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Bolea Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 142.544.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Bolea Capital S.A.

Signature

Référence de publication: 2009051642/7491/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06198. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Ofan Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.479.

RECTIFICATIF

L'an deux mille neuf, le seize avril.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Sandrine ORTWERTH, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Laquelle comparante déclare avoir présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue par-devant le notaire instrumentaire, en date du 23 octobre 2007 et elle déclare avoir représenté les actionnaires lors de la même Assemblée. Lequel acte a été enregistré à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines de Luxembourg en date du 26 octobre 2007, avec les relations suivantes: LAC/2007/32982.

- Laquelle comparante déclare ensuite que lors dudit acte, une erreur matérielle s'est glissée dans l'article 2 des statuts qui énonçait erronément la loi du 26 avril 2007 et non celle du 11 mai 2007. A cet effet il y a lieu de modifier l'article 2 des statuts dans sa version française comme suit:

" **Art. 2. (version française).** La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial."

" **Art. 2. (English version).** The object of the Company is to acquire, hold, manage and create all financial assets in the widest sense but within the limits of the law of 11 May 2007 on the creation of a société de gestion de patrimoine familial.

The Company can also, whilst complying with the provisions of the same law, take holdings in any form whatsoever in any Luxembourg or foreign companies and commercial, industrial, financial or other entities, and acquire any securities and rights through participation, contribution, subscription, underwriting, option, purchase, exchange, negotiation or in any other manner.

It can also grant advances and issue guarantees, particularly to the benefit of companies and entities in which it has an interest, provide support, financial assistance, loans, advances or guarantees, and it can borrow, including by means of bond issues, or otherwise incur debt in order to finance its business activity, and it can perform any activities and operations that are directly or indirectly connected to its object and which are permitted by and within the limits laid down by the law of 11 May 2007 on the creation of a société de gestion de patrimoine familial."

- Lors de la même Assemblée il a également été omis de modifier l'article 11 des statuts qui aura désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 11. (version française).** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures et ses règlements d'exécution, ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

" **Art. 11. (English version).** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of 10 August 1915, and of the modifying Acts as well as of the Act of 11 May 2007 concerning the Family Wealth Management Company."

Réquisition est faite d'opérer cette rectification partout où il y a lieu.

Dont acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: S. Ortwerth et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 avril 2009. LAC/2009/15148. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009051635/5770/61.

(090060007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

#### **Rail Reassurances, Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 53.665.

Bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Lambert SCHROEDER

*Représentant Légal*

Référence de publication: 2009051626/682/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06579. - Reçu 52,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

#### **Uniwell S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 42.523.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2008.*

Les sociétés FMS SERVICES S.A. et S.G.A. SERVICES S.A sont réélues Administrateurs pour une nouvelle période de 1 an.

Monsieur Norbert SCHMITZ est réélu Administrateur pour une nouvelle période de 1 an.

Monsieur Eric HERREMANS est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 1 an.



Pour la société  
UNIWELL S.A.  
N. SCHMITZ  
Administrateur

Référence de publication: 2009051605/1023/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02789. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Caldera Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 128.496.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme  
CALDERA INVESTMENT S.A.  
Signature

Référence de publication: 2009051629/7491/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06197. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**3i Infrastructure (Luxembourg) Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 124.331.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54999 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER  
Notaire

Référence de publication: 2009051630/211/12.

(090059752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**CR FIRENZE Gestion Internationale S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.417.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 avril 2009.

Signature  
Directeur

Référence de publication: 2009051645/5092/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07698. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Global Mania Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 123.468.

Le bilan approuvé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2009.  
Private Trustees S.A.  
92, rue de Bonnevoie  
L-1260 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009051647/1860/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06610. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Boca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.220.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54736 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER  
Notaire

Référence de publication: 2009051628/211/12.

(090059744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**BEPAR Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2135 Luxembourg, 75, Fond Saint Martin.

R.C.S. Luxembourg B 142.126.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Benoît PARMENTIER

Référence de publication: 2009051649/1559/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08515. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Eaton Holding VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 137.020.

—  
Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21.04.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009051653/10164/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD07005. - Reçu 109,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Eaton Holding IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.110.

—  
Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21.04.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009051655/10162/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD07000. - Reçu 109,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**DB Platinum IV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 85.828.

Le bilan au 31 janvier 2009 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2009.

*Pour DB PLATINUM IV*

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009051667/1126/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06023. - Reçu 186,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Orion European 5 Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 121.677.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009051804/267/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05807. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Orion Immobilien Christine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.592.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009051800/267/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05811. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Orion European 1 Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 107.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009051798/267/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05802. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Praetor Advisory Company, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 99.245.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 avril 2009. Signature.

Référence de publication: 2009051785/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06261. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Backslash Consulting, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 105.735.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009051777/1330/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD06915. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**FLZ, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2177 Luxembourg, 10, rue Nicolas Majerus.

R.C.S. Luxembourg B 98.604.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009051781/1132/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06794. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

---

**Equatus Insurance Broker S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 103.680.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009051782/1132/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06795. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090059621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.**GEORGES FABER Opticien S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 9-11, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 34.984.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009051783/1132/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06796. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090059623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.**DBL Products S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 156, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 36.066.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour compte de DBL Products S.A.*

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2009051790/752/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06243. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090059494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.**Kadant International LLC Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.****Capital social: EUR 11.051.999,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 98.190.

---

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévu par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 3 janvier 2009 de sa société mère, Kadant Inc. ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009051788/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06257. - Reçu 424,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

**PARIS RE Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 120.686.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009051787/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06259. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

**Advicelogic S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3542 Dudelange, 203, rue du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 136.744.

Constituée sous forme de société anonyme en date du 5 février 2008 par-devant M<sup>e</sup> Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 805 du 2 avril 2008, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 mars 2009, acte en cours de publication.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2009.

Pour ADVICELAGIC S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009051793/1261/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2009, réf. LSO-DD05484. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

**INNCONA S.à.r.l. & Cie. Vingt-troisième (23.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-5444 Schengen,

R.C.S. Luxembourg B 145.818.

STATUTEN

**Art. 1. Firma, Sitz**

(1) Die Gesellschaft führt die Firma INNCONA S.à.r.l. & Cie. Vingt-troisième (23.) S.e.c.s.

(2) Sitz der Gesellschaft ist L-5444 Schengen.

(3) Der Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss der Gesellschafter mit einfacher Mehrheit an einen anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden. Die Gesellschaft kann Tochtergesellschaften, Niederlassungen oder Betriebsstätten in Luxemburg und im Ausland begründen.

**Art. 2. Gesellschaftszweck**

(1) Gegenstand des Unternehmens ist der Handel und die Vermietung von beweglichen Wirtschaftsgütern in Luxemburg und im Ausland. Die Gesellschaft ist außerdem berechtigt, solche Geschäfte vorzunehmen, die geeignet sind, diesem Gesellschaftszweck unmittelbar oder mittelbar zu dienen. Sie kann hierfür alle Rechtsgeschäfte, Transaktionen oder Aktivitäten kommerzieller oder finanzieller Natur vornehmen, auch im Hinblick auf bewegliche oder unbewegliche Wirtschaftsgüter, die dem Zweck der Gesellschaft direkt oder indirekt dienen.

(2) Die Gesellschaft kann sich an allen Unternehmen im In- und Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Gesellschaftszweck verfolgen, um den eigenen Unternehmensgegenstand zu fördern.

**Art. 3. Gesellschafter, Kapitalanteile, Einlagen, Haftsummen.** Gesellschafter/Kommanditisten sind;

INNCONA Management S.à.r.l. mit Sitz in L-5444 Schengen, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 128.812. Die INNCONA Management S.à.r.l. erbringt einen Anteil am Gesellschaftskapital in Höhe von 100,00 Euro.

Ausschließlich die INNCONA Management S.à.r.l. übernimmt die Funktion eines persönlich haftenden Gesellschafters.

Kommanditist mit einem Kommanditanteil von 150.000,00 Euro ist:

Nachname, Vorname:	Affeld, Stefan
Straße:	Manteuffelstr. 25
Postleitzahl/Wohnort:	12203 Berlin
Geburtsdatum/Geburtsort:	16.03.66/Kiel
Beruf:	Berater

Der Kommanditist wird nachfolgend auch "Gesellschafter" oder "associé commandité" genannt. Der Kommanditist erbringt seinen Kommanditanteil durch Zahlung in das Gesellschaftsvermögen. Daneben zahlt der Kommanditist ein Aufgeld von 5.000,00 Euro in das Gesellschaftsvermögen, das zur Deckung der Vertriebskosten bestimmt ist.

**Art. 4. Geschäftsführung, Vertretung**

(1) Die INNCONA Management S.à.r.l., vertreten durch ihre Geschäftsführer, ist zur ausschließlichen Geschäftsführung und Vertretung berechtigt, die die Gesellschaft und den Gesellschaftszweck betreffen. Die Vertretung und Geschäftsführung umfasst explizit auch die Rechtsgeschäfte, die im Namen der Gesellschaft die Geschäftsführung auch mit sich selbst oder als Vertreter eines Dritten abschließt. Alle Rechtsgeschäfte und Vollmachten (einschließlich der Prokuren) können nur von der INNCONA Management S.à.r.l. (l'associé commandité) vorgenommen werden. Die Erteilung von Vollmachten oder Prokuren kann nur gegenüber Nicht-Kommanditisten (non-associés) erfolgen, die unverzüglich beim zuständigen Handelsregister einzutragen sind.

(2) Die INNCONA Management S.à.r.l. bedarf der vorherigen Zustimmung der Gesellschafterversammlung für alle Rechtshandlungen, die über den gewöhnlichen Geschäftsbetrieb der Gesellschaft hinausgehen. Dazu zählen insbesondere:

- a) Verfügung über Grundstücke und grundstücksgleiche Rechte, insbesondere Erwerb, Veräußerung oder Belastung;
- b) Errichtung von anderen Unternehmen oder Gesellschaften oder Beteiligungen an ihnen, soweit diese einen Investitionsbetrag von 10.000,00 Euro pro Einzelfall übersteigen; das Gleiche gilt für die Veräußerung oder Aufgabe derartiger Beteiligungen.
- c) Errichtung oder Aufgabe von Zweigniederlassungen;
- d) Eingehen von Pensionszusagen und auf Versorgung gerichteter Verbindlichkeiten;
- e) Eingehen von Verbindlichkeiten aus Wechseln, Bürgschaften oder Garantien, mit Ausnahme von Garantien bei Versicherungsschäden;
- f) Gewährung von Darlehen an Gesellschafter oder Dritte;
- g) Eingehen von Investitionen, die den Betrag von 25.000,00 Euro pro Wirtschaftsgut übersteigen;
- h) Eingehen von sonstigen Verbindlichkeiten, einschließlich Aufnahme von Krediten, soweit diese den Betrag von 300.000,00 Euro gemäß der Investitionsrechnung übersteigen;
- i) Aufnahme neuer Gesellschafter.

Wenn in eiligen Fällen die INNCONA Management S.à.r.l. die Zustimmung der Gesellschafterversammlung nicht einholen kann, so hat sie nach pflichtgemäßem Ermessen zu handeln und unverzüglich die Beschlussfassung der Gesellschafterversammlung nachzuholen.

**Art. 5. Gesellschafterversammlung**

(1) Unter sinngemäßer Anwendung der Vorschriften für Personengesellschaften wird jährlich eine ordentliche Gesellschafterversammlung einberufen.

(2) Die Unwirksamkeit eines fehlerhaften Gesellschafterbeschlusses ist durch Klage gegen die Gesellschaft geltend zu machen. Ein fehlerhafter Gesellschafterbeschluss, der nicht gegen zwingende gesetzliche Vorschriften verstößt, kann nur innerhalb einer Frist von 2 Monaten seit der Beschlussfassung durch Klage angefochten werden. Die Frist beginnt mit der Absendung der Niederschrift über den Beschluss. Wird nicht innerhalb der Frist Klage erhoben oder wird die Klage zurückgenommen, ist der Mangel des Beschlusses geheilt.

(3) Außerordentliche Gesellschafterversammlungen sind auf Verlangen der persönlich haftenden Gesellschafter sowie auf Verlangen eines oder mehrerer Gesellschafter, sofern ihr Anteil 25% am Kapital übersteigt, durch die persönlich haftende Gesellschafterin schriftlich einzuberufen, und zwar mit einer Frist von 21 Tagen, wobei der Tag der Ladung und der Tag der Versammlung nicht mitzuzahlen sind. Tagungsort, Tagungszeit, Tagungsordnung sind in der Ladung mitzuteilen. Wird dem Verlangen eines oder mehrerer Gesellschafter nicht binnen zwei Wochen entsprochen, so kann der oder die Gesellschafter selbst eine Gesellschafterversammlung unter Beachtung der vorgeschriebenen Formen einberufen.

(4) Die Gesellschafterversammlung ist beschlussfähig, wenn Gesellschafter anwesend oder vertreten sind, die 50 von Hundert der Stimmen aller Gesellschafter auf sich vereinen. Erweist sich eine Gesellschafterversammlung als nicht beschlussfähig, hat die Gesellschaft eine neue Gesellschafterversammlung mit gleicher Tagesordnung innerhalb einer Woche in der vorgeschriebenen Form einzuberufen. Diese ist hinsichtlich der Gegenstände, die auf der Tagesordnung der beschlussunfähigen Gesellschafterversammlung standen, ohne Rücksicht auf die Zahl der anwesenden oder vertretenen Gesellschafter beschlussfähig, darauf ist in der Einladung hinzuweisen.

(5) Über die Gesellschafterversammlung wird eine Niederschrift angefertigt, die unverzüglich allen Gesellschaftern zu übermitteln ist. Die Niederschrift gilt als genehmigt, wenn kein Gesellschafter oder Gesellschaftervertreter, der an der Gesellschafterversammlung teilgenommen hat, innerhalb von vier Wochen seit der Absendung der Niederschrift schriftlich beim Vorsitzenden widersprochen hat.

(6) Die Gesellschafterversammlung entscheidet über

- a) die Feststellung des Jahresabschlusses des vergangenen Geschäftsjahres;
- b) die Entlastung der INNCONA Management S.à r.l.;
- c) die Gewinnverwendung und die Ausschüttung von Liquiditätsüberschüssen;
- d) die Zustimmung zu Geschäftsführungsmaßnahmen der INNCONA Management S.à r.l. gemäß 4 Abs. (2);
- e) Änderungen des Gesellschaftsvertrages;
- f) Auflösung der Gesellschaft.

#### **Art. 6. Gesellschafterbeschlüsse**

(1) Beschlüsse über die in Art 5 Abs. (6) genannten Gegenstände werden stets in Gesellschafterversammlungen gefasst. Beschlüsse können auch schriftlich oder per Telefax mit Zustimmung aller Gesellschafter gefasst werden, ohne dass eine Gesellschafterversammlung stattfinden muss.

(2) Bei der Abstimmung hat jeder Gesellschafter je 10,00 Euro seiner Geschäftseinlage eine Stimme.

(3) Der Gesellschafter, der das Gesellschaftsverhältnis gekündigt hat, hat nach Zugang der Kündigung kein Stimmrecht mehr.

(4) Die Gesellschafter beschliessen mit der einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen, soweit nicht in diesem Vertrag oder durch Gesetz etwas anderes bestimmt ist Änderungen des Gesellschaftsvertrages, die Aufgabe des Geschäftsbetriebes oder seine wesentliche Einschränkung bzw. die Liquidation der Gesellschaft und die Bestellung des Liquidators bedürfen einer Mehrheit von 75% der Stimmen.

(5) Über die Beschlüsse der Gesellschafter in der Gesellschafterversammlung sind Niederschriften anzufertigen und den einzelnen Gesellschaftern zuzusenden. Über Beschlüsse, die außerhalb einer Gesellschafterversammlung gefasst worden sind, haben die geschäftsführenden Gesellschafter die Gesellschafter unverzüglich schriftlich zu unterrichten.

**Art. 7. Geschäftsjahr, Beginn der Gesellschaft.** Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 01. Juli eines jeden Jahres und endet am 30.06. des Folgejahres. Das erste Geschäftsjahr endet am 30.06. des Jahres in dem die Gesellschaft begonnen hat (Rumpfgeschäftsjahr).

Schengen, den 24.05.2007.

INNCONA Management S.à r.l.

Unterschrift

Geschäftsführer

Référence de publication: 2009051336/10055/116.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD06993. - Reçu 1705,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2009.